

La gestion des entreprises nationalisées. Critique de l'analyse marginaliste, par CLAUDE BERTHOMIEU. Un vol., 381 pages — PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, Paris, 1970

Camille Bronsard

Volume 47, Number 3, October–December 1971

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1003868ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1003868ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Bronsard, C. (1971). Review of [*La gestion des entreprises nationalisées. Critique de l'analyse marginaliste*, par CLAUDE BERTHOMIEU. Un vol., 381 pages — PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, Paris, 1970]. *L'Actualité économique*, 47(3), 583–584. <https://doi.org/10.7202/1003868ar>

s'ils avaient mis l'accent, par exemple, sur le mode de paiement (à la pièce, à l'heure ou au mois), sur le statut (indépendant ou salarié), sur la profession, sur l'éducation, sur le sexe et sur l'âge.

Tout en constatant la compétence évidente de M. Owen sur le sujet loisir-travail, il est cependant à souhaiter que dans une prochaine étude, il délaissera l'approche économétrique afin d'approfondir d'autres aspects intéressants.

Ruth Parker

La gestion des entreprises nationalisées. Critique de l'analyse marginaliste, par CLAUDE BERTHOMIEU. Un vol., 381 pages. — PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, Paris, 1970.

Les couleurs sont annoncées à la page 44, où l'auteur se demande si l'importance que prend le capital en économie de croissance n'est pas susceptible de rendre obsolètes les analyses parétienne des situations optimales. Ceci devrait le conduire à intégrer ce qu'il entend par « capital en économie de croissance » dans le schéma analytique traditionnel. Telle n'est pas la démarche de l'auteur qui, à la page 61, considère un modèle « défini pour une période de temps isolé, indépendante des précédentes et des suivantes ». Il en conclut, aux pages 75 et 76, que la théorie parétienne est une théorie du fonctionnement de l'économie et non une théorie de l'organisation de l'économie.

Aux pages 77-80, l'auteur prétend étudier les conditions de second ordre d'un optimum de Pareto à l'aide des concepts de la stabilité walrasienne et de la stabilité marshallienne, confondant ainsi la stabilité des agents économiques avec la stabilité du marché. Il conclut, à la page 84, que « la portée de la théorie parétienne de l'optimum est donc très limitée puisqu'elle n'est applicable qu'à un système défini et fonctionnant à l'intérieur du cadre étroit des hypothèses... définissant l'équilibre concurrentiel ». Point n'est besoin de contredire cette affirmation : l'auteur s'en charge lui-même à la page 101 en posant que « l'ensemble des états d'équilibre concurrentiel est donc un sous-ensemble des situations optimales au sens de Pareto » (en fait, le résumé du chapitre II contredit ce chapitre !). Ce que l'auteur n'a pas compris, essentiellement, dans cette question de stabilité, c'est que les conditions de second ordre d'un optimum de Pareto sont suffisamment lâches pour être satisfaites par une économie « mixte » où le secteur public produit à rendements croissants.

On sait, par ailleurs, que le principe de la tarification au coût marginal (que doit adopter un secteur public pour réaliser un optimum de *first best*) se fonde sur les caractérisations de premier ordre d'un optimum de Pareto, nommément sur les égalités des taux marginaux de substitution et des taux marginaux de transformation. On sait aussi que le modèle parétien contient $m - 1$ inconnues (m étant le nombre de consommateurs) de plus que de conditions de premier ordre. On peut en conclure que la tarification au coût marginal est compatible avec toute répartition de revenus dont l'arbitraire

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

s'exprime, précisément, par ces $m - 1$ degrés de liberté. En particulier, la tarification au coût marginal est compatible avec la répartition qui prévaut dans une économie de propriété privée. Ce n'est pas l'avis de l'auteur pour qui « le système de tarification au coût marginal proposé par les entreprises nationalisées du secteur monopolistique admet implicitement qu'à chaque instant, la répartition existante est optimale » (cette optimalité était définie par une fonction d'utilité sociale) (page 121). Il en conclut, évidemment, que la tarification au coût marginal peut éloigner de l'optimum.

Camille Bronsard